

EQUIPEMENTS OPTIONNELS

ALARME de DETECTION PHOTOVOLTAÏQUE



DEFINITION :

L'alarme photovoltaïque est adaptée pour les sites où l'alimentation en électricité est impossible. Cet équipement permet d'éviter la réalisation de tranchées importantes pour le passage du câble d'alimentation et d'éviter de prendre un abonnement EDF.

L'énergie solaire photovoltaïque est une forme d'énergie renouvelable permettant de produire de l'électricité par transformation d'une partie du rayonnement solaire grâce à une cellule photovoltaïque.

L'installation comprend :

- Une cellule photovoltaïque
- Un pied support
- Une armoire de commande
- Une unité de contrôle 12V
- Une ou plusieurs sondes de détection (hydrocarbures, boues et trop-plein)
- Une batterie
- Une carte électronique pour limiter la surcharge et la décharge de la batterie

Options :

- Un gyrophare
- Un module GSM

CONSTRUCTION :

Le pied de support est construit en inox 304L.

DIMENSIOIS DU PIED SUPPORT :

Largeur = 500 mm ; profondeur = 500 mm ; Hauteur = 2000 mm

CARACTERISTIQUES :

Armoire de commande :

Température : - 25 / + 60 °C
Encombrement : 300 x 225 x 180
Protection : IP 56
Poids équipé : 8500 g

Panneau solaire :

Puissance : 5 Wc
Technologie : Panneau polycristallin
Dimensions : 352 x 205 mm
Poids : 1200 g



Batterie :

Capacité : 7Ah
Encombrement : 150 x 100 x 65 mm

Gyrophare :

Puissance consommée : 1 W sous 12V-DC
Dimensions : ø75 x 45 mm

Module GSM :

Puissance consommé : 0,1 W sous 12V-DC (en mode veille), 0,3 W sous 12V-DC (en mode appel)



EQUIPEMENTS OPTIONNELS

ALARME de DETECTION PHOTOVOLTAÏQUE



UNITE DE CONTROLE 12V :



- Très faible consommation d'énergie
- Alimentation 10...27 V DC
- Agréé ATEX zone 0 (*montage boîtier en zone 2*)
- Fonctionnement sur panneaux solaires
- Mode économie d'énergie programmable (*Fréquence de contrôle de 6 minutes à 9 jours*)
- 3 Entrées sondes, universelles, auto configurables
- 3 Sorties relais avec alarme sonore

L'unité de contrôle, dédiée à la surveillance de séparateurs d'hydrocarbures, est raccordée à trois sondes remplissant les fonctions suivantes :

- Détection de l'épaisseur maximale de la couche d'hydrocarbures
- Détection d'un trop-plein de liquide dans le séparateur
- Détection du niveau de boue déposée au fond du séparateur

Ces 3 sondes peuvent être raccordées indistinctement sur n'importe laquelle des trois entrées de l'unité de contrôle qui est équipé d'une reconnaissance automatique. La LED correspondante à chaque fonction s'allume sur le canal raccordé à chaque sonde. L'appareil est équipé d'une alarme sonore (*Buzzer*) qui peut être désactivée si besoin.

Faible consommation

Ce modèle prévu pour une alimentation de 10 à 27 V DC a été spécialement développé pour obtenir une faible consommation d'énergie, ce qui lui permet d'être alimenté par un panneau solaire ou une batterie de petite taille (*puissance consommée : 0,1 W sous 12 V DC avec 3 sondes et une mesure par heure*).

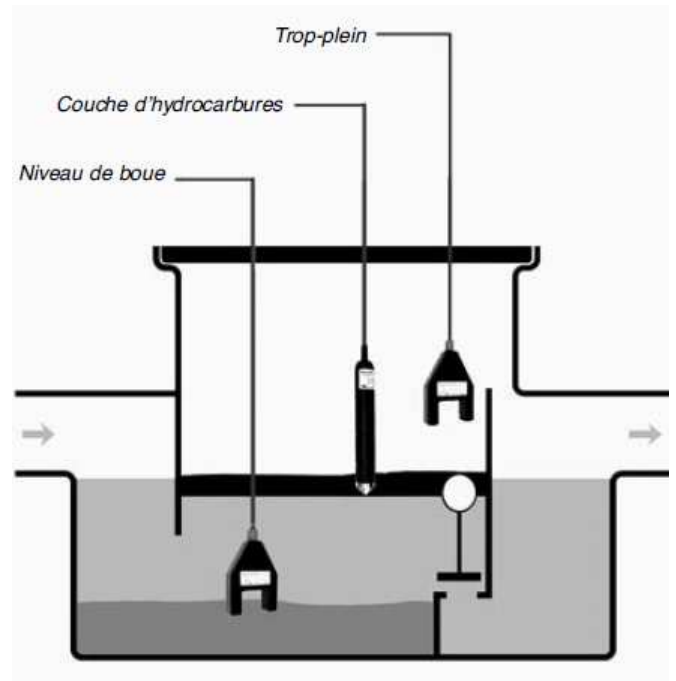
Mode veille

Le mode veille permet également une économie d'énergie en optimisant la fréquence des contrôles des sondes. L'intervalle entre deux contrôles est programmable de 6 minutes à 9 jours. Un mode continu permet également de laisser l'appareil en surveillance permanente, lorsque la consommation d'énergie n'est pas un facteur déterminant.

L'autonomie sans apport solaire est d'environ 12 jours à toute période de l'année, ce qui assure une bonne fiabilité en toute circonstance climatique, même en cas de succession de jours très peu ensoleillés.

Agréé ATEX

L'appareil, dans son ensemble, est agréé ATEX. Les trois sondes de détection peuvent être montées en zone 0 et le boîtier peut être installé en zone 2.

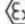


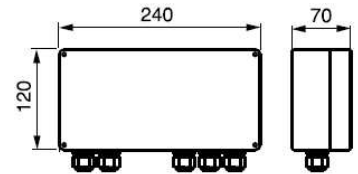
EQUIPEMENTS OPTIONNELS

ALARME de DETECTION PHOTOVOLTAÏQUE



Caractéristiques de l'unité de contrôle 12V :

Tension d'alimentation	: 10...27 V DC
Puissance absorbée	: 0,1 W / 12 V DC (3 capteurs raccordés, avec 1 mesure par heure)
Protection	: IP 65 selon EN 60529
Température	: -20...+60°C
Entrées sondes	: 3 Entrées universelles auto-configurables Détection de l'épaisseur maximale de couche d'hydrocarbures Détection d'un trop-plein de liquide Détection du niveau de boue
Surveillance	: L'appareil est équipé d'un système de contrôle de rupture de câble ou de court circuit.
Signalisation	: 1 LED de fonctionnement sur chaque canal 1 LED d'alarme sur chaque canal Alarme sonore intégrée, inhibition par DIP
Interface de commande	: 2 Boutons sur face avant pour test et acquittement alarme
Relais	: 3 Sorties relais, 250 V AC maxi 3 A, contacts libres de potentiel
Sécurité intrinsèque	:  II 3 (1) G Ex nAC [ia] IIB T4
Certification ATEX	: Certification en cours / Cette unité de contrôle peut être installée en zone 2
Marquage CE	: Conforme, aux directives CE sur les basses tensions RL 2006/95/EG – RL 93/68/EWG et sur la compatibilité électromagnétique RL 89/336/EWG (EN 61326)
ATEX	: RL 94/9/EG (ATEX 95) EN 60079-0 (Conventions générales) – EN 60079-11 (Sécurité intrinsèque) EN 60079-26 (Groupe II, catégorie 1G)



OPTION GYROPHARE :

Avec l'option gyrophare, la détection d'une alarme est signalée par un feu à éclat au xénon positionné à l'extérieur de l'armoire de commande, pour ne pas raccorder les sorties contacts de l'unité de contrôle.

VERSION GSM :

Avec l'option GSM, l'armoire de commande est dotée d'un module GSM pour le report d'informations à distance. Celui-ci est capable d'identifier le canal en alarme et répercute cette information par un message de type SMS, en indiquant le nom de l'appareil, le numéro du canal en alarme, ainsi qu'un texte préenregistré.

INSTALLATION :

L'équipement doit être installé sur une dalle plane en béton dosé à 350 kg de ciment/m³.

Diamètre de perçage : 12 mm